



Conférence débat **SAMBRE** du mardi 23 mars 2021 à Maroilles

Bocages, agriculture, érosion, Paiement pour Services Environnementaux

Animateur : Romain MUSART, Chef de la rédaction régionale de La Voix du Nord



Organisée par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, en partenariat avec la Voix du Nord, la deuxième conférence autour de la révision du SDAGE s'est tenue le mardi 23 mars 2021, au Carré des Saveurs, 16, Cour de l'Abbaye à Maroilles. Cette conférence était l'occasion d'aborder les problématiques de l'érosion, des bocages, de l'agriculture et du paiement pour services environnementaux.

Dans le bassin Artois Picardie, 75 % des terres sont agricoles. Le bocage est une région rurale emblématique avec ses taillis, ses haies, ses alignements plus ou moins réguliers d'arbres et d'arbustes fruitiers ou sauvages. Ces éléments de nature sont fondamentaux, car ils rendent de multiples services : paysages, réservoirs de biodiversité, maintien des terres, régulation climatique, etc. ; leur élimination a des conséquences graves, à l'image de l'érosion des sols, problématique qui touche 40 % du territoire du bassin. De nouvelles approches sont donc imaginées, comme les solutions fondées sur la nature : elles visent à protéger, restaurer et gérer de manière durable les écosystèmes. Elles permettent sur le long terme de sécuriser l'alimentation, la ressource en eau et de lutter contre le réchauffement climatique.

Comment mettre en place ces solutions ? Qui sont les acteurs impliqués et quel rôle ont-ils à jouer ? Quels exemples de solutions fondées sur la nature pour préserver nos terres ? C'est à ces questions que les invités ont tenté d'apporter des réponses.

Intervenants

- **Guislain CAMBIER** : Président du Parc Naturel Régional de l'Avesnois
- **Georges FLAMENGT** : Président du SAGE Escaut, Président de la Commission Escaut Avesnois
- **Emmanuel LEVEUGLE** : Représentant de l'économie agricole au Comité de bassin, Membre de la Chambre d'Agriculture
- **Benjamin SAINT-HUILE** : Président de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, Maire de Jeumont
- **Thierry VATIN** : Directeur général de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie
- **Patrice BIZAIS** : Chef du service Appui, paiement, interventions économiques (SAPIE) de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

Interventions

Thierry VATIN :

Si les citoyens sont bien informés sur les enjeux climatiques, sur la qualité de l'air ou les problèmes de déchets, ça n'est pas le cas pour l'eau. La révision du SDAGE est l'occasion d'informer sur les problématiques qualitatives et quantitatives de l'eau. Cette prise de conscience générale est nécessaire si l'on veut rapidement améliorer la qualité des masses d'eau (c'est-à-dire des rivières, des nappes souterraines, de tout ce qui constitue des réserves d'eau).



Il faut sortir d'un entre-soi de spécialistes : actuellement il y a peut-être 5 000 personnes qui connaissent le sujet de l'eau, alors que cela concerne les 5 millions d'habitants du bassin.

Pour partager ces enjeux, l'Agence de l'eau Artois Picardie a créé un site dédié, qui permet de comprendre le SDAGE et les enjeux de l'eau dans chaque territoire, grâce à des téléreportages. Le grand public peut donner son avis via un registre numérique, dont l'Agence fera une synthèse qui nourrira le futur schéma d'aménagement.

L'enjeu est de taille, car ce sont 2 milliards et demi d'euros qui vont être investis sur 6 ans, et chacun a le droit de s'exprimer sur la préservation de la ressource en eau.

Guislain CAMBIER :

Le bocage, la prairie et les zones humides sont des marqueurs de paysage fort de l'Avesnois. Ces milieux subissent les pressions de l'érosion, qui fragilisent les sols. Le PNR lutte contre ces phénomènes en plantant et en entretenant les haies, en collaboration avec les agriculteurs qui s'engagent à



maintenir les prairies et le bocage. Ces actions permettent de limiter l'impact des accidents, qui se multiplient (sécheresses, inondations). Elles ne sont possibles que grâce à un consensus local avec les agriculteurs et les collectivités.

Le Parc Naturel Régional a mené une étude pour les collectivités ayant subi de fortes inondations en 2018. Cela mène à des travaux d'entretien et de replantage de haies ; les mentalités évoluent doucement. Le territoire du PNR de l'Avesnois est le premier en production bio des Hauts-de-France et il souhaite continuer dans cette dynamique.

Georges FLAMENGT :



Le sous-bassin du SAGE de l'Escaut accueille 500 000 personnes et s'étend sur trois départements. Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) a pour mission de bâtir un schéma opposable et qui s'imposera aux documents d'urbanisme.

L'eau est un produit très facile à utiliser (en ouvrant son robinet) mais, si rien n'est fait, quelles en seront la qualité et la quantité dans un futur proche ? C'est donc un sujet qui touche toute la société et qui demande à tous les acteurs d'adapter leurs usages.

Les industries, par exemple, vont devoir adapter leurs usages de l'eau afin de lutter activement contre le réchauffement climatique.

Le SAGE de l'Escaut a une ambition : que la goutte d'eau puisse s'infiltrer le plus rapidement possible dans le sol et y rester. Il faut agir sur l'aménagement des territoires avec les collectivités, afin de limiter l'artificialisation des sols. Le SAGE se donne comme mission d'avoir une démarche pédagogique auprès de tous, les élus comme le grand public.



Emmanuel LEVEUGLE :

Agriculteur biomixte installé sur son exploitation depuis 1982, il a fait évoluer ses pratiques vers le bio. Aujourd'hui, 10% de son exploitation est en bio. Il faut environ 3 ans pour effectuer une conversion en bio et en général les agriculteurs ne le font qu'une fois dans leur vie.

Lui-même a connu des phénomènes d'érosion il y a quelques années : il a plu environ 100 millimètres en 1 heure, ce qui correspond à 100 litres d'eau par m². Un sol en bonne santé pouvant absorber 25 millimètres sans ruissellement, ce type d'évènement cause de gros dégâts. Pour les agriculteurs, cela signifie une perte de vie des sols et des éléments nutritifs essentiels aux cultures. Travailler sur l'infiltration de l'eau est donc primordial.

Intervention de Thierry VATIN : on a beaucoup détruit des éléments de nature et l'enjeu aujourd'hui est de reconstruire, de renaturer le cycle de l'eau. Le grand cycle de l'eau permet la filtration de l'eau et si cela ne se fait pas correctement, la ressource en eau est en danger.

Benjamin SAINT-HUILE :



Il s'agit d'être en responsabilité, de redonner à la nature sa place et de l'accompagner. L'érosion des sols est une réalité qui a été accélérée par les décisions humaines. Quand on plante des haies, on retient l'eau : c'est une solution fondée sur la nature.

La Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre est labellisée « sobriété foncière », ce qui traduit sa volonté de stopper l'étalement urbain. Dans son dernier document d'urbanisme, l'agglomération a rendu 120 hectares à l'agriculture et aux espaces naturels.

Aujourd'hui, les communes et les intercommunalités ont les outils nécessaires pour travailler avec des partenaires comme l'Agence de l'eau et s'investir sur ces sujets.

Patrice BIZAIS



Patrice BIZAIS - Chef du service Appui, Paiement, Interventions Economiques à l'Agence de l'Eau

Le paiement pour les services environnementaux (PSE), c'est reconnaître la valeur de certaines pratiques agricoles qui rendent des services écosystémiques. Un agriculteur qui plante des haies doit pouvoir bénéficier de cette expérimentation.

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie travaille avec des territoires comme le PNR de l'Avesnois pour mettre en place cette expérimentation. Ce sont ces structures qui, localement, orienteront les fonds pour répondre aux enjeux locaux. L'Agence de l'eau dispose de 10 millions d'euros pour financer ces expérimentations. Un des deux dispositifs est orienté sur la préservation des prairies.

Intervention Thierry VATIN : c'est une innovation forte, la première fois que l'agence de l'eau va rémunérer un agriculteur pour ses services rendus à la nature.

Les questions - réponses

1 - La gestion de l'eau s'apparente souvent à un mille-feuille dans lequel la population et quelques fois, nous, techniciens, ne nous retrouvons plus. Ne faudrait-il pas simplifier la gestion pour plus d'efficacité ?

Thierry VATIN : la réponse c'est la proximité. Les 15 sous-bassins ont des projets de territoires qui permettent d'intégrer ces problématiques à petite échelle et de gagner des combats. Ces projets articulent approche globale et proximité, pour préserver l'eau et la nature.

Georges FLAMENGT : la démocratie commence dans les petites communes. Plus on est près des enjeux, plus on peut travailler dessus et faire remonter les besoins à travers toutes les strates de décisions, du bas vers le haut.

Emmanuel LEVEUGLE : un exemple de partenariat entre local et global : les agriculteurs ont lancé avec l'agence de l'eau un plan agroécologique, qui se veut transversal. Un agriculteur qui profite du plan ne va pas faire une seule action, il va travailler à l'amélioration de son capital sol, sur ses haies. Il pourra aussi mettre en place de l'agroforesterie, des jachères mellifères, etc.

L'agence de l'eau travaille également sur les paiements pour services environnementaux (PSE), afin que les agriculteurs valorisent les terres qui ne servent pas aux cultures, mais qui ont une valeur environnementale.

Guislain CAMBIER : on est responsable de la valeur qu'on donne au travail des agriculteurs et qui est propice à l'environnement. La haie peut être valorisée en bois de chauffe et devenir une ressource pour les agriculteurs.

2 - Dans le projet global n'aurions-nous pas du doubler la RN2 de la route existante plutôt que de refaire une 2X2 voies ?

Guislain CAMBIER : il y avait une forte volonté de l'État de faire aboutir ce projet, utile pour fluidifier le trafic routier du territoire. La compensation n'est pas un sujet simple : dans le cadre de ce projet, l'impact sur les milieux naturels a largement été compensé, mais ce mécanisme doit toujours être le dernier choix et on doit être très prudent dans son utilisation.

Benjamin SAINT-HUILE : il faut penser ensemble le développement du territoire et sa préservation. La compensation peut permettre d'accélérer le retournement des friches industrielles, très nombreuses, afin de les rendre à la nature. Travailler sur les cimetières industriels permet de redonner des perspectives économiques et environnementales au territoire.

Emmanuel LEVEUGLE : le travail de compensation se fait sur du quantitatif et du qualitatif. Pour ce projet, la compensation qualitative a permis de restaurer des zones humides en mauvais état.

3 - Comment faire participer l'habitant dans gestion de l'eau et la protection des zones naturelles ?

Thierry VATIN : il faut faire en sorte qu'on soit 5 millions à s'intéresser à l'eau. Un citoyen qui souhaite s'investir peut tout simplement aller voir le président du comité de sous-bassin pour y participer. On appelle de nos vœux cette participation.

C'est une démarche qui a été enclenchée par le SAGE de l'Escaut, comme le rappelle M. **FLAMENGT**.

Benjamin SAINT-HUILE : les citoyens peuvent aller interroger leurs élus locaux sur ce qu'ils font pour l'eau, participer aux instances citoyennes comme les conseils de développement. Les citoyens ont des attentes, ils veulent être informés et travailler collectivement sur ces questions.

4 – Y-a-t-il des moyens techniques, humains et financiers permettant aux agriculteurs de se convertir à l'agroécologie ?

Emmanuel LEVEUGLE : l'agriculteur va voir la chambre d'agriculture pour avoir droit à un diagnostic et un plan sur 5 ans, afin d'accompagner sa conversion. Ce plan a été conçu par les agriculteurs pour les agriculteurs.

5 - Certains agriculteurs expérimentent les haies truffières, les haies fruitières, etc. Ne faut-il pas partager ces expériences afin que les agriculteurs puissent tirer un produit des haies, plutôt que de payer des services environnementaux ?

Guislain CAMBIER : bien qu'il faille rendre de la valeur à la haie, faut-il pour autant partir dans toute sorte d'expérimentation ? On a parfois fait l'erreur de planter des essences qui sont devenues invasives. On doit donc faire attention à ce que l'on plante, car on a déjà des problèmes avec les plantes invasives.

Benjamin SAINT-HUILE : dans le cas de l'ouverture de la voie d'eau de la Sambre, on s'est rendu compte qu'une plante invasive se développait et tuait l'écosystème de la voie d'eau et des mares à proximité. On a donc organisé des campagnes d'arrachage, en partenariat avec l'Agence de l'eau, pour que l'ouverture de cette voie d'eau soit, sur le long terme, bénéfique pour l'environnement et le territoire.